

BUREAU SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

Délibération 2017_09_25_001B Programmation des travaux

	Montant total HT €	Charge du SIEL €
Renforcement et extensions	350.461	350.461
Eclairage public	679.072	141.723
Esthétique	773.768	341.748
Sécurisation	252.164	252.164
Réseau Fibre Optique	5.685.313	3.145.928
Borne de charge véhicules électriques	14.394	7.196

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent cette liste de travaux.

Délibération 2017_09_25_002B Etudes et Réalisations Energétiques

	Montant total HT €	Charge du SIEL €
Etudes et Réalisations Energétiques	72.637	65.000

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent cette liste de travaux.

Délibération 2017_09_25_003B Prélèvement automatique - signature des conventions

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent la convention entre la commune, le SIEL et le Trésor Public, relative à la mise en place du prélèvement automatique et autorisent M. le Président à signer les conventions à intervenir.

Délibération 2017_09_25_004B Marché travaux 2017/2021 travaux électrification rurale et équipement inférieurs à 200.000€, traitement et recyclage des supports bois et béton

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident l'attribution des marchés octroyée lors de la CAO du 25 septembre 2017 et autorisent M. le Président à signer lesdits marchés.

Délibération 2017_09_25_005B Convention St-Etienne Métropole / SIEL, déploiement d'un service IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique)

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident la convention et autorisent M. le Président à la signer ainsi que toutes pièces à intervenir.

Délibération 2017_09_25_006B Protocole d'accord formation Région - RURALITIC

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le projet de protocole d'accord pour l'emploi et la formation dans la filière de la fibre optique et autorisent M. le Président à signer toutes pièces à intervenir relative à ce dossier.

Délibération 2017_09_25_007B Mise en place d'un régime indemnitaire tenant compte des sujétions et de l'expertise (RIFSEEP)

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent le nouveau cadre du régime indemnitaire et autorisent M. le Président à signer toutes pièces à intervenir.